



Paris, le 24 Juin 2019.

Madame la Ministre des solidarités et de la santé
14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Objet : demande d'ouverture de négociations concernant le Secteur de l'Aide aux Personnes Agées

Madame la Ministre,

Par courrier du 11 avril 2019, nous vous avons tenu à vous informer que l'intersyndicale relative au secteur de l'aide aux personnes âgées avait été reçue le 4 avril dernier, par Madame FONTANEL, Conseillère solidarité et santé de la Présidence de la République.

Nous avons à cette occasion remis 35 000 pétitions et plus de 800 motions exprimant le soutien des personnes âgées, des familles, des citoyens aux revendications des professionnels.elles que l'Intersyndicale et l'AD-PA portent dont, notamment, le renforcement des effectifs pour atteindre le ratio de « un pour un », l'augmentation du temps passé à domicile, ainsi que la réévaluation des grilles et des salaires dans le cadre des statuts et des conventions collectives.

Madame FONTANEL, a pu nous confirmer que notre action débutée en 2017 a conduit le gouvernement à prendre des mesures telles que la feuille de route que vous avez présentée fin mai 2017, ainsi que la concertation qui a débouché sur le rapport LIBAULT (autonomie grand âge).

Pour autant, les salariés.ées qui exercent dans le secteur des personnes âgées, avec leurs organisations syndicales et l'AD-PA, attendent depuis de nombreux mois la mise en œuvre de mesures immédiates afin que leurs conditions de travail, ainsi que celles d'accompagnement de nos aînés, s'améliorent concrètement et durablement.

En ce sens, les organisations syndicales et l'AD-PA proposent de créer, dès 2019, 40 000 postes nouveaux, soit 2 par établissement et service à domicile.

Aussi, nous avons sollicité auprès de vous l'ouverture de négociations sur la base du cahier de revendications que nous portons depuis plus de 18 mois, concernant prioritairement les effectifs en établissements et à domicile mais aussi les mesures de revalorisation salariale indispensables pour commencer à rendre attractifs les métiers de la filière de l'accompagnement des personnes âgées fragilisées.

N'ayant reçu réponse de votre part à notre courrier du 11 avril 2019, nous tenions à vous informer qu'une délégation de l'intersyndicale et de l'AD-PA se réunira le 1^{er} Juillet prochain dans l'attente d'une audience ce même jour.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'AD-PA,
Le Président,



P. CHAMPVERT.

Pour la CFTD,
La Secrétaire Générale,



E. RESCANIERES.

Pour la CFE-CGC,
Le Président,



P. MALLERON.

Pour la CFTC,
Le Secrétaire Fédéral
Pôle public,



C. CUMIN.

Pour la CGT,
La Secrétaire Générale
Santé social,



M. STIVALA.

Pour la Fédération Autonome,
Le Secrétaire Général,



E. LABOURDETTE.

Pour la Force Ouvrière,
Le Secrétaire Général,



Y. KOTTELAT.

Pour la FSU,
Le Secrétaire Général SNUTER,



D. BOURGOIN.

Pour l'UNSA,
La Secrétaire Nationale,



F. KALB.

Pour SUD,
Le Secrétaire Général,
Santé-sociaux,



J.-M. DEVAUCHELLE.

Pour SUD - CT,
La Secrétaire Fédérale,



S. ASSAILLY-BRIZIO

Pour l'UFAS,
La Secrétaire,



S. LE BARON - LE FLOCH.